

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 5 décembre 1968

La séance est ouverte à deux heures et demie.

[Traduction]

### QUESTION DE PRIVILÈGE

M. HOWARD (OKANAGAN BOUNDARY)—LES DÉCLARATIONS DU DÉPUTÉ DE CAPE BRETON-EAST RICHMOND

**M. Bruce Howard (Okanagan Boundary):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais m'expliquer sur un fait personnel. Quand l'intégrité d'un député est mise en doute, c'est très grave pour tous les députés. On pourrait croire qu'un député ne ferait pas une telle chose à la légère et sans preuve à l'appui.

Hier le député de Cape Breton-East Richmond (M. MacInnis) a tenu certains propos vagues et décousus qui laissaient entendre que les fonctionnaires faisaient l'objet de pressions indues à cause de ma façon d'agir. Monsieur l'Orateur, j'aimerais citer certains passages de la transcription de l'émission télévisée dont a parlé le député de Cape Breton-East Richmond. Comme en fait foi la page 15 de la transcription fournie par Radio-Canada, j'ai dit:

Le député de l'arrière-ban dispose de la meilleure soupape de sûreté pour que les choses se fassent et je l'ai trouvée par hasard. Chaque semaine, chaque mercredi matin, il y a un «caucus» du gouvernement et il suffit de soulever la question à cette réunion et de mentionner tel ministre qui n'a pas agi comme il aurait dû le faire, selon vous, pour donner satisfaction à l'un de vos commettants. Si vous ne parvenez pas à régler un problème que l'un de vos commettants vous a soumis, parlez-en au «caucus».

C'est tout pour ce passage, mais après une interruption d'un des autres participants, j'ai dit:

Il m'est possible en tant que député ministériel de mettre le ministre sur la sellette en présence du premier ministre qui est assis là...

(Applaudissements)

Après une ou deux autres interruptions, j'ai dit:

Cette simple menace est suffisante pour amener les fonctionnaires du haut en bas de l'échelle à faire en sorte que ce qui doit être fait le sera, car ils savent que si le ministre est sur la sellette, ils le seront eux aussi.

**M. Baldwin:** Cela en fait du monde sur la sellette.

**M. Howard (Okanagan Boundary):** Monsieur l'Orateur, il doit sauter aux yeux de toute personne impartiale qu'après avoir mentionné le «ministre» trois fois, c'était là le domaine où s'exerçait la pression dont je parlais, et que l'allusion aux «fonctionnaires du haut en bas de l'échelle» n'était qu'un corollaire. En citant ces paroles hors de leur contexte, le député de Cape Breton-East Richmond en a faussé délibérément le sens. (Applaudissements et exclamations)

Il importe, je crois, que je fasse connaître mon opinion sur la fonction publique. Depuis mon arrivée à Ottawa, j'ai été très impressionné...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je recommande au député d'expliquer sa question de privilège. Ce n'est pas le moment de dire ce qu'il pense de la fonction publique.

• (2.40 p.m.)

**M. Howard (Okanagan Boundary):** Monsieur l'Orateur, je m'abstiendrai de révéler mes sentiments sur la fonction publique, mais j'ajoute que lorsque des situations de ce genre touchent mes commettants, je signalerai les faits au ministre en cause. Je n'ai aucune excuse à faire pour avoir agi de la sorte.

Très souvent à la Chambre, on use et on abuse de la question de privilège à des fins mesquines, frivoles et partisans. Un tel abus diminue le rendement de la Chambre et rend nulles les prérogatives de tous ses membres. Notre tâche est de gouverner le pays et, à cette fin, nous devons tout d'abord maîtriser notre langue. (Exclamations)

Mes commettants m'ont envoyé ici afin que je travaille pour eux avec énergie et que je parle franchement et honnêtement, à la Chambre des communes et en dehors de la Chambre. Je suis fier que les gens d'Okanagan Boundary exigent autant de moi. C'est pour moi un privilège de me montrer à la hauteur; le député de Cape Breton-East Richmond (M. MacInnis) devrait faire la même chose. (Applaudissements)